



Tarif applicable à compter du 1^{er} juillet 2025

« Les honoraires rémunérant ces prestations tiennent compte, selon les usages, de la situation de fortune du client, de la difficulté de l'affaire, des frais exposés par les professionnels concernés, de leur notoriété et des diligences de ceux-ci »

	MONTANT H.T	MONTANT T.T.C
<u>Consultation</u>	50,00 €	60,00 €
<u>Avant-contrat</u>		
Promesse de vente	250,00 €	300,00 €
Promesse de cession de fonds de commerce	250,00 €	300,00 €
Promesse de cession de bail	250,00 €	300,00 €
<u>Expertise immobilière</u>	150,00 €	180,00 €
<u>Frais de déplacement</u>		
En dehors de tout acte ET dans la limite de 50 km Au-delà de 50 km – nous consulter	50,00 €	60,00 €
<u>Négociation immobilière</u>	3,8 % du prix de vente avec un minimum de 2.500 €	4,56 % du prix de vente avec un minimum de 3.000 €
<u>Transaction</u>	0,8 % du prix de vente avec un minimum de 1.000 €	0,96 % du prix de vente avec un minimum de 1.200 €
<u>Fonds de commerce</u>		
Cession de fonds de commerce		
Cession de droits au bail	2,5 % du prix de vente avec un minimum de 1.200 €	3,0 % du prix de vente avec un minimum de 1.440 €
Cession de parts		
<u>Société</u>		
Etablissement de statuts	833,33 €	1000,00 €
Modification de statuts	200,00 €	240,00 €
Etablissement de délibération	50,00 €	60,00 €
<u>Calcul financier</u> (hors dossier de vente)		
Calcul de plus-values immobilières	25,00 €	30,00 €
Calcul de rente viagère	25,00 €	30,00 €
Calcul de droit d'usage et d'habitation	25,00 €	30,00 €
Calcul rachat de droit d'usage et d'habitation	25,00 €	30,00 €
<u>Dépôt de tous actes</u>	50,00 €	60,00 €
<u>Procurations</u> (rédaction)	25,00 €	30,00 €
<u>Divers</u>		
Certification de signature	50,00 €	60,00 €
Copie simple d'acte (sans annexe)	0,38 € la page	0,46 € la page
Copie de RCP-EDD	0,38 € la page	0,46 € la page
Copie d'annexes (par annexe)	0,38 € la page	0,46 € la page
Copie de plan (par plan)	0,38 € la page	0,46 € la page
<u>Bilan patrimonial</u>	208,33 €	250,00 €

<u>Succession</u>		
Aide à l'Etablissement du testament (en sus : cout inscription au Fichier des Testaments : 12,88 €)	55,93 €	67,12 €
Requête au Juge des Tutelles	60,00 €	72,00 €
Etablissement décompte de succession	0,4 % H.T de l'actif net à partager avec un minimum de 50,00 euros H.T.	
Convention de quasi-usufruit	500,00 €	600,00 €
< 50.000,00 euros :	500,00 €	600,00 €
≥ 50.000,00 euros :	+ 0,80% du montant	+ 0,96 € du montant
Renonciation à succession (par renonciation)	50,00 €	60,00 €
Renonciation à succession (par renonciation) avec ordonnance juge des tutelles	110,00 €	132,00 €
Encaissement des loyers, fermages	2,00% H.T sur le montant des loyers perçus mensuellement	
Règlement facture succession	1 % TTC du montant des factures avec un minimum de 4,50 € TTC	
Déclaration IR simple	50,00 €	60,00 €
Déclaration IR complexe	100,00 €	120,00 €
Déclaration ISF	100,00 €	120,00 €
Solde de tout compte - Employé de maison CESU	83,33 €	100,00 €
Recherches et démarches bancaires (en l'absence de déclaration de succession)	83,33 €	100,00 €
Recherches diverses : adresses d'héritiers	66,67 €	80,00 €
Résiliation d'abonnement (par abonnement)	25,00 €	30,00 €

L'Etude ne fait pas de remises.

Conformément à l'article L.444-1 du Code de commerce et à l'article annexe 4-9. - I. 4° du décret n° 2016-230 du 26 février 2006 relatif aux tarifs de certains professionnels du droit et au fonds interprofessionnel de l'accès au droit et à la justice.

Non compris les débours et frais éventuels - TVA à 20 %

« En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du notariat à l'adresse suivante : mediateur-notariat.notaires.fr afin de tenter, avec son aide, de trouver une résolution amiable au conflit (art. L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation »).